

# Keleier

## an "Ti-Kear"



48<sup>ème</sup> année

PLOURIN

N° 35

Mardi

31 Août 2021

### / TRAVAUX PLACE DE LA GARE – RUE SAINTE-AZÈNOR et RUE DES COLONNES DE JUSTICE /

Les travaux prévus dans le cadre de l'aménagement de la place de la gare et des rues adjacentes vont bientôt reprendre. Ils peuvent provoquer quelques gênes pour la circulation et le stationnement. L'entreprise COLAS, chargée des travaux, essaiera dans la mesure du possible de limiter ces perturbations. Les travaux devraient s'étaler sur 3 mois environ, selon les conditions climatiques. Des arrêtés seront pris pour régler la circulation sur les rues des Colonnes de Justice et la rue Sainte-Azénor selon les avancées des travaux. Les élus sont conscients de la gêne et des troubles occasionnés par ces travaux d'aménagement de cette zone mais sont réalisés pour améliorer votre cadre de vie.  
Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant. Le Maire.

### / CYBERESPACE /

**Horaires d'ouverture :** Semaine impaire : ouverture du lundi au vendredi. Semaine paire : ouverture du lundi après-midi au samedi midi.  
Le matin de 9h à 12h. L'après-midi de 13h30 à 18h.

Masque obligatoire, gestes barrières, désinfections à chaque passage, max 6 personnes dans la salle. 02 98 04 37 44 - [cyber@plourin.fr](mailto:cyber@plourin.fr)

### / BIBLIOTHÈQUE /

Horaires d'ouverture : Le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h ainsi que les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10h30 à 12h.

**Conformément aux nouvelles mesures gouvernementales, le pass sanitaire est obligatoire pour accéder à la bibliothèque.** Il vous sera demandé, sauf pour les enfants de 12 à 18 ans, jusqu'au 30 septembre. Nous comptons sur votre compréhension.

### / ASSOCIATION TENZORIOU PLOERIN /

Merci aux plourinois qui par leurs dons de livres, CD, jouets, petits meubles, vaisselle, outils etc... ont contribué au franc succès du Vide Grenier du 14 juillet. Pour tout renseignement tel au : 06 78 66 00 78.

### / PETITE REINE PLOURINOISE /

**Dimanche 05 Septembre** : Rando à Plouarzel – Départ à 8H30, lieu habituel.

### / AIDE AUX DEVOIRS /

Reprise de l'aide aux devoirs tous les lundis à la salle Ty Kreiz, à compter du 6 septembre - Collégiens : 17h45-18h45 - Lycéens : 18h45-19h45  
Contact : 06 19 68 01 62

### / ASSOCIATION « LE YOGA, POURQUOI PAS » - PLOURIN /

A **PLOURIN**, les cours de hatha yoga proposés par l'association "**Le yoga, pourquoi pas**" reprennent à partir de **LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021** à la salle communale **AU DESSUS DU FOYER** et se poursuivront tous les LUNDIS de 20h à 21h jusqu'au 30 juin 2022 (Coupe pendant vacances scolaires). ACCESSIBLE A TOUS, le yoga libère les tensions en créant un équilibre physique et émotionnel qui se traduit par un bien-être général. Venez-vous détendre et vous recharger d'une saine énergie. Un cours d'essai est offert, Il suffit d'une tenue souple à la taille et d'apporter un tapis de yoga. Le tapis de yoga peut être mis à disposition, apporter un tissu pour le couvrir. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Nombre d'inscrits limité à 10 par cours. **Renseignements** : Tél. : 06 20 83 51 06 / Mail : [yogapourquoipas@gmail.com](mailto:yogapourquoipas@gmail.com) - Site : <https://yogapourquoipas.wordpress.com>. Tarifs : Adhésion à l'association : 10 €/an - 215€/an - 85€/trimestre - 12€/cours occasionnel. Réductions et étalement du règlement possibles. Les cours sont dispensés par Jessica Harnois, professeur de hatha yoga diplômée (FFEY).

### / AVIS DIVERS /

**MAIRIE- AGENCE POSTALE** : Bureaux ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 11h 30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : [www.plourin.fr](http://www.plourin.fr) Courriel : [accueil@mairie-plourin.fr](mailto:accueil@mairie-plourin.fr)

**RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN** : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

**COUPURE DE COURANT** : **Mardi 07 Septembre**, de 9H30 à 12H à « Kerenneur ». **Jeudi 09 Septembre**, de 8H30 à 11H45, à « Streat Doun » - « Ker Anna » - « Trégarn » - « Kerarfourn » - « Kerenneur ».

**PAROISSE** : **Horaires** : **Samedi 04 Septembre** à 18h : Messes à Portsall et Milizac - **Dimanche 05 Septembre** à 10h30 : Messes à Ploudalmézeau, Saint Renan et Tréouergat.

**LE CÉDAXE** : **Mercredi 01 Septembre** : COUSCOUS, sur place ou à emporter – **Samedi 04 Septembre** : ROUGAILLE SAUCISSES - RIZ (8 €) – VERRINE AFTER EIGHTH (2 €), à emporter. Réservation au 06 68 36 59 99 ou Page Facebook Le Cedaxe.

**CABINET INFIRMIER** : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

**A.T. TAXI** : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

**PENSION CANINE & FÉLINE - PLOURIN** : Ouverture d'une pension sur Plourin (à la journée/ semaine /mois). Vente de croquettes et d'accessoires pour animaux domestiques. Renseignements/ réservations au 06 20 69 43 64. Domaine de Kerdusval -lieu-dit Kerdusval – Plourin.

**PORTES OUVERTES – ECOLE DIWAN à PLOUDALMEZEAU** : Elle accueillera sur RDV les futures familles qui sont intéressées par l'enseignement bilingue breton/français par immersion, le samedi 4 Septembre de 9h30 à 12h00. Renseignements : Mme Emma LECAT, directrice - 02.98.48.18.30 / 06.30.68.34.80. [skol.gwitalmeze@diwan.bzh](mailto:skol.gwitalmeze@diwan.bzh).

**COURS D'ANGLAIS - PORSPODER** : Pour la 8ème année consécutive les cours d'Anglais sont proposés par le comité de Jumelage Cawsand -Kingsand, le mardi matin - 3 niveaux proposés en fonction du nombre d'élèves - Contenu adapté aux demandes des élèves, dans une approche décontractée. Retrouvez-nous au forum des associations. Renseignements au 06 72 40 56 28

### / EMPLOI /

**LA POSTE - PLOUDALMEZEAU** : Nous recherchons des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle et enrichissante. Pas de limite d'âge et tous profils acceptés. Sérieux, motivés, bon sens de l'orientation sont des qualités recherchées pour exercer le métier de facteur. Contact : Odile LE ROY - ZA St Roch- 29830 PLOUDALMEZEAU - 06 86 05 65 98.

**RAIL EMPLOI Services** : Recrute pour missions de ménage, nettoyage, jardinage, bricolage. Contactez-nous au 02 98 48 01 68, ou envoyez votre CV à [contact@rail-emploi-services.fr](mailto:contact@rail-emploi-services.fr). L'Association RAIL.EMPLOI.Services permet de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités, entreprises...), tout en proposant suivi et accompagnement pour une insertion professionnelle durable. Présentez votre candidature sur le site : <https://inclusion.beta.gouv.fr/>

**A D M R du Pays d'Iroise** : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, recrute pour l'ensemble de son territoire des postes d'Aide à Domicile en CDI et CDD ; toutes possibilités de temps de travail et de durée; salaire selon la convention collective + indemnités kilométriques. Rejoignez-nous en envoyant votre CV à [rh.paysdiroise@29.admr.org](mailto:rh.paysdiroise@29.admr.org) (en précisant vos disponibilités).

### / PETITES ANNONCES /

\* « FERME DU LAOUEN » : Maraîcher BIO, propose ses produits tous les mardis, de 17H30 à 19H00 à « Kérizaouen » à PLOURIN – Tél. 06 84 78 11 15.

\* LES JARDINS DU P'TIT BOURG : Propose mes services pour l'entretien de votre jardin (tonte, taille des haies, ...). N'hésitez pas à me contacter au 06 61 86 55 46 ou par mail : [lesjardinsduptitbourg@gmail.com](mailto:lesjardinsduptitbourg@gmail.com). Agrément services à la personne.

\* LA CAVE de GILLES vous propose des vins de Bourgogne et de Bandol H.V.E sur rendez-vous à Kerarc'hant Vras, le weekend ou le soir après 18h. Dégustation gratuite. Renseignements : 06.85.10.86.85. Suivez-nous sur la page facebook lacavedegilles. A très bientôt.

\* PERDU depuis le 21 Août à Plourin, **BOUBA**, chien castré typé border collie à poils longs noirs avec du blanc devant. Puce électronique. Contactez-nous au 06 62 70 77 67 ou 06 02 38 06 31.

### / CANTINE SCOLAIRE /

Lundi 06 Septembre	Mardi 07 Septembre	Jeudi 09 Septembre	Vendredi 10 Septembre
Concombres BIO ferme Ty Coz Paupiette de veau tendriade Purée de pommes de terre Mousse au chocolat au lait	Crêpe au fromage Boulettes de bœuf BIO sauce tomate - Petits pois au jus Compote pomme ananas	Salade de pois chiches BIO à l'Orientale Dahl de lentilles corail et coco Riz BIO Yaourt sucré BIO local	Pâté de campagne Filet de colin lieu sauce citron à la crème - Courgettes BIO Crêpe sucrée crêperie La Fontaine

### / MEMENTO /

\* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

\* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

\* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

\* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Tel/fax 02 98 32 42 32 - Aides-soignants à domicile 7j/7 – Tel 02 98 84 61 44.

\* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 \* **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. \* **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

\* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69

\* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmezeau. Permanence le jeudi après-midi de 14H à 17H : 02 98 48 10 48

\* **Presse locale** : **Ouest France** : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 [mcpellen.of@orange.fr](mailto:mcpellen.of@orange.fr)

**Le Télégramme** : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 [v.lemeur@orange.fr](mailto:v.lemeur@orange.fr)

\* **Centre de vaccination Covid-19 – SAINT RENAN** : Obligatoirement sur Rendez-Vous, à prendre en ligne sur [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com) ou vite ma dose ou en appelant le 02 57 18 00 61.

**COMMUNIQUÉS DE LA CCPI** - **Services communautaires** : 02 98 84 28 65

**Maison de l'Emploi** : Offres d'emploi à consulter sur : <https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute/>.

La Maison de l'Emploi reste ouverte en août. Contact : 02 98 32 47 80 ou [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh).

**Optimiser sa consommation d'électricité avec Voltalis** : Pays d'Iroise Communauté lance une campagne pilotée par la société agréée Voltalis proposant aux foyers tout-électrique de s'équiper d'un boîtier pour réduire la consommation des appareils sur de courtes périodes, sans impact sur le confort. Calendrier et informations sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh), rubrique Actualités.

**Astuces pour réduire la consommation de son chauffe-eau** : L'eau chaude représente environ 12% des consommations d'énergies des logements. Réglez la température de votre chauffe-eau entre 50°C et 60°C, au lieu des 70°C habituels. Et en cas d'absence prolongée, éteignez-le ou débranchez-le. **Tinergie / Conseils neutres et gratuits auprès d'Energence** : 02 98 33 20 09.

**Installer un chauffe-eau solaire** : Vous envisagez d'installer un chauffe-eau solaire ? Consultez le potentiel solaire de votre toiture sur le **cadastre solaire du Pays de Brest** : [pays-de-brest.fr](http://pays-de-brest.fr). **Tinergie** 02 98 33 20 09.

**Frelon asiatique : campagne de destruction 2021** : Le signalement d'un nid est à faire auprès de la commune ou du référent local. Modalités sur [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh), rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique.

**Aides à la réhabilitation des assainissements non collectifs** : Vous souhaitez mettre votre installation aux normes ? Pays d'Iroise Communauté et l'Agence de l'eau Loire Bretagne vous soutiennent financièrement pour réaliser vos travaux de réhabilitation. Citémétrie 02 57 52 06 36, [spanc.ccpi@citémétrie.fr](mailto:spanc.ccpi@citémétrie.fr)

**Mémotri trilingue** : Hébergeurs touristiques, un Mémotri français/anglais/allemand est téléchargeable sur [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh). D'autres outils (affiches, dépliants, autocollants) sont disponibles à Pays d'Iroise communauté (Lanrivouaré).

**Phare Saint Mathieu** : Visites : 6j/7 de 14h à 18h30 – fermé le mardi. Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). **Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19/09** : de 14h à 18h30. Tarif réduit 3 €. Visite par groupe de 20 personnes. **Contact** : 02 98 89 00 17 ou [phare.saint-mathieu@ccpi.bzh](mailto:phare.saint-mathieu@ccpi.bzh) **Phare Trézien** : Visites : le mardi 14h-18h30. Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). **Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19/09** : de 10h à 12h et de 14h à 18h30. Gratuit. Visite par groupe de 13 personnes. **Contact** : 02 98 38 30 72 ou [phare.treizien@ccpi.bzh](mailto:phare.treizien@ccpi.bzh)

**École de musique d'Iroise** : Inscriptions en ligne sur [www.musique.pays-iroise.bzh](http://www.musique.pays-iroise.bzh), lors des forums des associations le 4 Septembre de 9h à 13h ou au 02 98 32 97 85. Reprise des activités le 13 Septembre. Contact : [musique@ccpi.bzh](mailto:musique@ccpi.bzh)

**Rester connecté** : Atelier d'initiation à l'utilisation du smartphone pour les plus de 60 ans. Cycle de 6 séances (1<sup>er</sup> atelier le 20 Septembre). Gratuit, sur inscription. CLIC Iroise : 02 98 84 94 86 – Limité à 6 personnes – Apporter son smartphone.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 août 2021

Le vendredi 27 août 2021, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Marie-Christine LAINEZ qui a donné pouvoir à Christian RIOU, Hervé FALC'HON, excusé, Mallory LAMOUR qui a donné pouvoir à Sébastien LEAUSTIC, Mathieu CALVEZ qui a donné pouvoir à Antoine COROLLEUR et Delphine PLUCHON qui a donné pouvoir à Vanessa MOËNNER.

Secrétaire de séance : Vanessa MOËNNER.

Le compte-rendu de la réunion du 7 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE du JOUR :

#### ATTRIBUTION des SUBVENTIONS 2020 :

Suite à la réunion de la commission des finances qui a examiné les demandes de subventions pour 2021, le conseil adopte à l'unanimité les propositions de la commission.

- Club du bel âge : 300 € - US Saint-Roch : 1000 € - Petite Reine Plourinoise : 700€ - APE : 1 976 €  
- Ecole Sainte-Anne : 150 € / élève, 9 élèves, soit 1 350 € - Ecole Saint-Martin Saint-Pabu : 150€ - Ecole  
DIWAN : 150 € / élèves, 6 élèves soit 900 € - Ecole Notre-Dame de Liesse pour les élèves en classe ULIS,  
600 €/élève soit 1 800 € - Famille Rurales pour les Trombines d'Iroise, selon la convention : 15 827 € -  
Association des Maires du Finistère : 419,10 € - Jeunes du Four 6 637 € selon la convention, Familles rurales  
départementales pour les animateurs, 7 449 € - Dojo des Abers : 15 €/enfant soit pour 7 enfants 105 € - Gym des 3  
Abers : 15 € par enfant, 20 enfants 300 € - Bagad An Eor Du : 100 € - Société de chasse Pen ar Bed :  
300 € - Association des éleveurs du Bout du Monde : 15 € - DDEN (délégué départementaux de l'éducation  
nationale : 76 € - Art Floral : 15 € par adhérent, 5 adhérents soit 75 € - Landunvez Entraide+ : 150 € - Églises et  
Chapelles d'Iroise : 500 € - UNC Ploudal-Portsall : 50 € pour l'organisation de la cérémonie commémorative à  
Tréouergat - Plourin Trail : 200 €.

#### FINANCES :

A la demande de la trésorerie municipale, Monsieur le Maire propose que le conseil autorise l'ajout du moyen de paiement des pass numériques APTIC à la régie des recettes, la modification de la grille tarifaire – 10€ actuellement - où apparaissent les prestations payées en pass numérique et chèques APTIC, et qu'il autorise également Mr le maire à signer tout document concernant ce sujet avec l'émetteur des pass numériques APIC : accord unanime

#### Convention avec le COS du Pays d'Iroise :

Monsieur le Maire présente les nouvelles modalités de financement au comité des œuvres sociales du Pays d'Iroise qui regroupe l'ensemble des agents de la communauté et des communes membres. La participation au dispositif Chèques vacances est calculée en fonction du quotient familial de chaque agent – maximum de la collectivité 640 € pour un agent à temps complet - et participation pour le financement des autres prestations d'action sociale à hauteur de 50 €/agent de la collectivité ayant bénéficié des chèques vacances l'année précédente. Ce dispositif serait appliqué jusqu'à la fin du mandat démarré en 2020.

Accord unanime

#### Tarifs cantine et garderie :

Monsieur le Maire propose de reconduire pour la 5ème année les tarifs appliqués les années précédentes, depuis 2016, pour la cantine soit 3,50 € pour le 1<sup>er</sup> et 2ème enfant et 3,10 € pour le 3ème et suivant, 4,25 € pour les adultes. Les autres dispositions prises lors du conseil du 4 juillet 2019 restent valables.

Par contre, pour les tarifs de la garderie, il est proposé une modification du tarif de la 1ère demi-heure de garderie du soir de façon à intégrer dans cette première demi-heure le goûter qui sera obligatoirement pris durant ce temps. Cela permettra notamment pour les enfants qui bénéficient de l'aide au devoir de commencer dès 17h.

Ainsi, les nouveaux tarifs pour la première demi-heure du soir seraient : tarif garderie 1,10 € + tarif du goûter : 0,75 soit 1,85 € pour le 1<sup>er</sup> enfant d'une même fratrie, 1,75 € pour le second et 1,65 € pour les suivants.

Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 650, tarifs identiques à ceux pratiqués en 2020.

Accord unanime.

#### Vidéoprotection autour de l'école et des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'était dotée d'un système de vidéosurveillance il y a déjà quelques années et que celui-ci ne fonctionnait pas. L'État, suite à la mise en place du dispositif vigipirate, est intervenu pour favoriser l'équipement des communes afin de se prémunir de méfaits qui pourraient se dérouler autour ou dans les écoles et lieux publics. Suite à ces recommandations, Monsieur le Maire a procédé au renouvellement des autorisations préfectorales nécessaires pour valider de telles installations sur les espaces publics. Une demande de subvention a été également adressée à la Préfecture et la commune a obtenu une aide de 7 000 € pour un devis de l'ordre de 31 000 €. Par contre la validité de cette subvention n'est que jusqu'à la fin de l'année. Il convient donc que le conseil délibère pour décider de la réalisation de cette installation.

Accord unanime.

### **Travaux de réfection de la toiture de la salle Cybéri@ et classe de ce bâtiment**

La toiture de l'ensemble classe et salle cybéri@ est fortement détériorée par la rouille qui ronge les bacs acier de la couverture. Il convient de penser au remplacement de 2 versants de cette toiture. 2 options sont possibles : reconstruire à l'identique en bacs acier ou procéder à la pose d'une membrane comme déjà effectué sur la coursive qui relie l'ancien bâtiment de l'école à l'ensemble cybéri@. Cette solution est plus onéreuse car elle nécessite la pose de chevêtres et de panneaux en bois avant la pose de la membrane. Le coût estimatif est de 30 829,80 € pour la solution bac acier et 51 544,10 € pour la solution membrane. Monsieur le Maire précise que le versant sud de ce bâtiment est approprié pour recevoir des panneaux photovoltaïques et que dans ce cas il était de toute façon obligatoire de changer la couverture vu l'état des tôles. Par contre, il est possible que des restrictions s'imposent quant à la pose sur la membrane à cause des normes. Ce point sera à vérifier préalablement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide la réalisation de ces travaux et opte pour une couverture en membrane sur le côté mairie. Pour le côté cour, il opte prioritairement également pour une couverture en membrane sauf en cas de refus du contrôleur technique du fait de la toiture photovoltaïque.

### **Convention avec ENEDIS :**

Dans le cadre de la réalisation du site de construction de la centrale photovoltaïque de Lanrinou, Il convient d'autoriser ENEDIS à implanter le transformateur sur une parcelle d'environ 20 m<sup>2</sup> en limite de la route qui va vers Landunvez et d'autoriser Mr Le Maire à signer l'acte authentique.

Accord unanime

### **Affaires diverses :**

Accord unanime pour fixer à 450 €/mois le loyer du nouveau logement réalisé dans l'ancienne bibliothèque.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h00.